



Déclaration de l'Abitibi-Témiscamingue

À l'extrême Ouest du Québec se trouve l'Abitibi-Témiscamingue.

Nous sommes la région de l'or bleu, avec nos 22 000 lacs, rivières et eskers qui produisent l'eau la plus pure au monde. Nous sommes la région au ventre d'or avec sa ceinture de roche qui a accueilli plus de 130 mines en 100 ans. Au Nord, nous sommes la région des forêts boréales où les épinettes s'étendent à l'infini. Au Sud, nos pins géants sont gardiens des dernières grandes forêts laurentiennes encore intactes. Nous sommes une région aux terres fertiles, aux couchers de soleil sans fin. Dans notre esprit, nos espaces ont un potentiel inestimable. Nous sommes l'une des plus jeunes régions du Québec et pourtant la maison historique de sept communautés autochtones Anichinabés qui l'habitent depuis des millénaires. Depuis plus d'un siècle, celles-ci cohabitent avec des allochtones arrivés en quête d'une vie meilleure. Nous sommes des gens fiers, résilients et entêtés.

Pour venir à nous, il faut accepter de traverser la barrière naturelle incarnée par les kilomètres de la réserve faunique de La Vérendrye, emprunter les routes de nos voisins ontariens ou encore descendre du Nord-du-Québec jusqu'en dessous du 49^e parallèle. Notre territoire englobe 115 fois l'île de Montréal. Il est si vaste que d'une extrémité à l'autre, le climat se métamorphose radicalement.

C'est pourquoi on nous qualifie souvent de « région éloignée ». Et si cet éloignement était justement l'une de nos forces vives? Notre chez nous, c'est un lieu où on rêve. Un lieu où les projets sont foisonnants. C'est la terre des possibles où tout un chacun peut mettre de l'avant une idée folle qui sera quasi invariablement portée par l'optimisme de toute une communauté. Cela est peut-être davantage possible grâce à notre situation insulaire.

On qualifie aussi souvent notre région de « région ressource », là où nous creusons notre sous-sol et coupons nos forêts. Si le territoire est au cœur de notre identité, l'exploitation de nos richesses naturelles est l'âme de notre économie. Depuis plus d'un siècle, nous acceptons de concéder des portions de nos coins de paradis pour qu'économiquement, il nous soit possible de l'habiter. Depuis toujours, l'Abitibi-Témiscamingue et ses ressources contribuent largement au bien-être de tous les Québécoises et Québécois alors que la richesse que nous créons, trop souvent à notre propre détriment, nous revient que très peu.

C'est un fait : notre région donne davantage au Québec qu'elle ne reçoit en retour.

Le déficit croissant d'investissement public rend cette situation de plus en plus insoutenable et inacceptable. Le tissu social de nos communautés s'effrite à la même vitesse que nos infrastructures. Notre capacité d'accueil est compromise au même rythme que nous perdons accès aux services publics normalement garantis à toute la population québécoise. Ultimement, cela nous ramène à une question primordiale : à quoi bon la croissance économique si elle ne sert pas d'abord et avant tout à ceux qui la génèrent?

Même si les instances gouvernantes ont souvent de la difficulté à l'admettre, l'Abitibi-Témiscamingue n'est pas une région comme les autres. Nous sommes 149 637 à habiter un territoire immense, structuré en étoile. Cette réalité géographique unique au Québec nous oblige à maintenir plusieurs points de desserte afin de s'assurer que toute la population ait accès à des services essentiels et de proximité. Or, le financement est basé sur le nombre de personnes utilisant les services et non pas sur leur accessibilité. Comment se fait-il que nous ayons constamment à justifier l'idée que notre population a le droit d'avoir les mêmes services que celles des grands centres sans avoir à parcourir plus de 500 km pour les recevoir? Les programmes, les calculs de performance et les règlements appliqués mur-à-mur nous disqualifient systématiquement. Les mécanismes de redistribution de fonds publics sont inéquitables et inadaptés à notre région, ce qui rend nos projets, porteurs d'avenir et de cohésion sociale inadmissibles.

Il est temps que le caractère unique de l'Abitibi-Témiscamingue soit reconnu par les instances qui nous gouvernent. Nous devons pouvoir jouir de leviers de contrôle nous permettant d'assurer notre développement et notre propre bien-être.

Il est temps que les rêveurs d'ici puissent avoir les moyens de leurs ambitions pour rendre nos communautés plus attrayantes à ceux et celles qui voudraient venir rêver avec nous.

CONSIDÉRANT QUE, contrairement aux régions centrales, l'Abitibi-Témiscamingue n'a historiquement jamais disposé des leviers politiques, institutionnels et économiques lui permettant de capter pleinement la valeur créée sur son territoire;

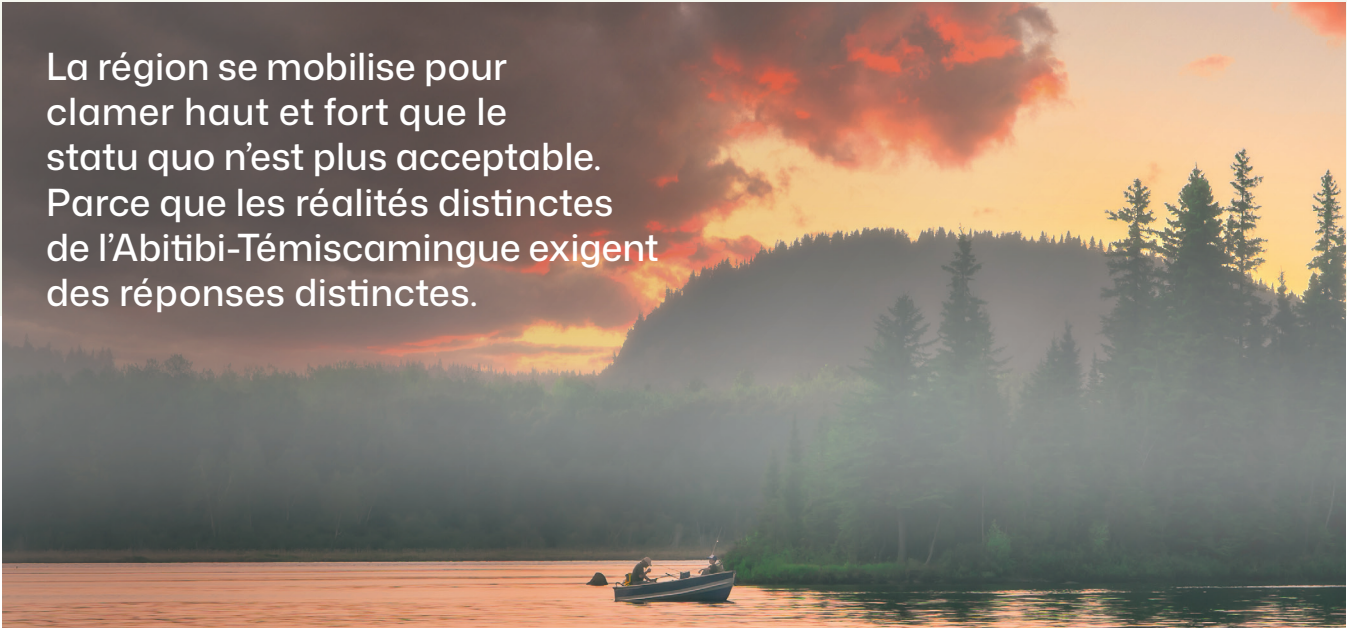
CONSIDÉRANT QUE l'Abitibi-Témiscamingue est l'une des régions les moins densément peuplées du Québec avec seulement 2,6 habitants au kilomètre carré, et demeure marquée par un isolement historique important, notamment en raison de son éloignement géographique;

CONSIDÉRANT QUE la morphologie territoriale unique de la région – structurée en étoile, marquée par de grandes distances et composée de nombreuses municipalités de petite taille – entraîne des coûts importants pour les infrastructures, les transports, la connectivité et l'organisation des services publics;

CONSIDÉRANT QUE cet isolement a contribué à limiter l'influence politique de la région et sa capacité à faire reconnaître pleinement ses réalités et ses besoins auprès des instances gouvernementales;

CONSIDÉRANT QUE la richesse créée par l'exploitation des ressources naturelles de l'Abitibi-Témiscamingue génère des retombées économiques dans l'ensemble des régions du Québec;

CONSIDÉRANT QUE l'Abitibi-Témiscamingue possède tous les atouts nécessaires pour assurer sa croissance, à condition de disposer des moyens requis pour retenir sa population, attirer la relève et renforcer sa capacité d'accueil.



La région se mobilise pour clamer haut et fort que le statu quo n'est plus acceptable. Parce que les réalités distinctes de l'Abitibi-Témiscamingue exigent des réponses distinctes.

À l'aube des élections québécoises de 2026, l'Abitibi-Témiscamingue lance un appel clair au prochain gouvernement du Québec :

- **Nous demandons la reconnaissance du caractère particulier de l'Abitibi-Témiscamingue** par une redistribution plus équitable des investissements publics.
- **Nous demandons des outils adaptés à notre réalité régionale** et que les programmes gouvernementaux, les normes de financement et les critères d'admissibilité soient modulés en fonction de l'immensité du territoire, de l'éloignement, de la dispersion de la population et de la contribution économique de notre région.
- **Nous demandons une gouvernance qui permet à la région une plus grande autonomie** afin d'avoir la liberté d'agir pour notre propre développement et surtout d'avoir une voix pour défendre nos intérêts à Québec.

Nous ne demandons pas la charité,
nous demandons l'équité.

Une initiative de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue.
Texte écrit en collaboration avec Guillaume Rivest, auteur, aventurier
et chroniqueur spécialisé en environnement et en plein air.

Signataires de la Déclaration de l'Abitibi-Témiscamingue

- M. Jaclin Bégin, préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest et maire de la Municipalité de Sainte-Germaine-Boulé
 - M. Gilles Chapadeau, président de la Conférence des préfets et maire de la Ville/MRC de Rouyn-Noranda
 - M. Éric Comeau, préfet suppléant de la MRC d'Abitibi et maire de la Municipalité de La Corne
 - M. Martin Lefebvre, préfet de la MRC de Témiscamingue
 - M^{me} Nathalie-Ann Pelchat, préfète de la MRC de La Vallée-de-l'Or et mairesse de la Ville de Senneterre
-

Municipalités

- M. Serge Allard, maire de la Ville de Val-d'Or
- M^{me} Lyne Ash, mairesse de la Municipalité de Nédélec
- M. Alexandre Binette, maire de la Municipalité de Moffet
- M^{me} Sophie Bouchard, mairesse de la Municipalité de La Reine
- M. Tomy Boucher, maire de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Guigues
- M. Tony Boudreau, maire de la Ville de Macamic
- M^{me} Sarah Boughanmi, mairesse de la Municipalité de Normétal
- M. Roger Bouthillette, maire de la Municipalité de Guérin
- M. Jean-François Boutin, maire de la Municipalité de Rapide-Danseur
- M^{me} Cathy Bruneau, mairesse de la Municipalité de Rémigny
- M. Yvon Charrette, maire de la Municipalité de Rivière-Héva
- M. Mathieu Cloutier, maire de la Municipalité de Taschereau
- M^{me} Cindy Demers, mairesse de la Municipalité d'Authier
- M. Marco Dénomme, maire de la Municipalité de Saint-Eugène-de-Guigues
- M. Pierre Deshaies, maire suppléant de la Ville d'Amos
- M. Yves Dubé, maire de la Ville de La Sarre
- M. Daniel Favreau, maire de la Municipalité de Chazel
- M. Martin Ferron, maire de la Ville de Malartic
- M^{me} Solange Gamache, mairesse suppléante de la Ville de Duparquet
- M. Alain Gauthier, maire de la Ville de Témiscaming
- M. Marc Girard, président du Comité municipal de Laniel
- M. Pierre Godbout, maire de la Municipalité de Poularies
- M. Jonathan Goupil, maire de la Municipalité de Saint-Édouard-de-Fabre
- M. Jules Grondin, maire de la Municipalité de Berry
- M. Alain Guillemette, maire de la Municipalité de Val-Saint-Gilles
- M^{me} Lise Lafrance, mairesse de la Municipalité de Belcourt
- M. Luc Lalonde, maire de la Municipalité de Béarn
- M^{me} Claudette Laroche, mairesse de la Municipalité de Launay
- M. Sébastien Lebel, maire de la Ville de Ville-Marie
- M^{me} Josseline Lepage, mairesse de la Municipalité de Barraute
- M. Claude Leroux, maire suppléant de la Municipalité de Landrienne
- M^{me} Nathalie Lyrette, mairesse de la Municipalité de La Morandière-Rochebaucourt
- M. Fernand Major, maire de la Municipalité d'Authier-Nord
- M. Serge Marquis, préfet suppléant de la MRC d'Abitibi-Ouest et maire de la Municipalité de Gallichan
- M. Jean Martineau, maire de la Municipalité de Lorrainville
- M^{me} Dominik Michaud, mairesse de la Municipalité de Sainte-Gertrude-Manneville
- M. Sébastien Morand, maire de la Municipalité de Saint-Mathieu-d'Harricana
- M. Rémi Morin, maire de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Mancebourg
- M. Ghislain Nadeau, maire de la Municipalité de Trécesson
- M^{me} Claire Paquet, mairesse de la Municipalité de Clerval
- M^{me} Sandra Paquette, mairesse de la Municipalité de Clermont
- M. Léonard Polson, maire de la Municipalité de Laforce
- M^{me} Diane Provost, mairesse de la Municipalité de la paroisse de Saint-Lambert
- M. Yvon Racine, maire de la Municipalité de Fugèreville
- M^{me} Jacline Rouleau, mairesse de la Paroisse de Senneterre
- M^{me} Joanie Roy, mairesse de la Municipalité de Palmarolle
- M. Sébastien Roy, maire de la Municipalité de Roquemaure
- M. Alain Sarrazin, maire de la Municipalité de Duhamel-Ouest
- M^{me} Christine Savard, mairesse de la Municipalité de Belleterre
- M^{me} Michelle St-Laurent, mairesse de la Municipalité de Saint-Dominique-du-Rosaire
- M. Alain St-Pierre, maire de la Municipalité de Dupuy
- M. Michel Vaillant, maire de la Municipalité de Notre-Dame-du-Nord
- M^{me} Manon Viens, mairesse de la Municipalité de Preissac

Partenaires régionaux

- 48° Nord International
- Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue
- Attractivité Abitibi-Témiscamingue
- Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
- Concertation régionale des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue
- Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue
- Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue
- Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue
- Forum Jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue
- Les Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue
- Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue
- Société de l'eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue
- Tourisme Abitibi-Témiscamingue
- M. Jean-Sébastien Blais, président du Syndicat interprofessionnel en soins de santé de l'Abitibi-Témiscamingue
- M. Félix-Antoine Lafleur, président du Conseil central de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec
- M^{me} Manon Leclerc, conseillère régionale, Conseil régional FTQ Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec
- M^{me} Cindy Lefebvre, présidente du Syndicat de l'enseignement de la Jamésie et de l'Abitibi-Témiscamingue
- M. Pascal Rheault, président de la Fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles d'Abitibi-Témiscamingue
- M. Vincent Rousson, recteur de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Parce que l'Abitibi-Témiscamingue mérite sa juste part

Priorité #1

Investissements publics

L'étude Aviséo dévoilée par la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue en 2025 établit de façon rigoureuse, avec des données probantes et incontestables, l'écart entre notre contribution économique et les investissements que nous recevons du gouvernement. Le constat est sans équivoque : la région accuse un déficit fiscal annuel qui oscille entre 666 et 822 millions de dollars par année.

Quand vient le temps d'investir, d'offrir des services ou de développer nos infrastructures, notre région doit se battre pour obtenir sa juste part alors que 80 % des investissements en infrastructures dans la région proviennent du secteur privé.

Les citoyennes et citoyens de l'Abitibi-Témiscamingue paient les mêmes impôts que tous les Québécois, ils devraient donc pouvoir accéder aux mêmes niveaux de services et d'infrastructures. Ce qui n'est pas le cas. L'Abitibi-Témiscamingue demande que les investissements publics reflètent sa contribution réelle à la prospérité du Québec.

Le cas de l'hôpital d'Amos

Le projet de modernisation de l'hôpital d'Amos est devenu le symbole des promesses sans cesse repoussées. Depuis plus de 20 ans, les gouvernements se succèdent en annonçant le début imminent des travaux, sans que le projet voie le jour.

Pendant ce temps, la population de l'Abitibi-Témiscamingue attend toujours. On parle maintenant d'un début des travaux en 2029 et d'une réalisation qui s'étendrait jusqu'en 2036. Après des décennies d'attente, ce délai est inacceptable.

Les citoyennes et citoyens de la région ont droit à des infrastructures modernes et à des soins de qualité. L'urgence est réelle : le bloc opératoire d'Amos réalise plus de la moitié des chirurgies régionales et constitue le principal centre de traumatologie de la région. Reporter ce projet, c'est continuer d'offrir des services essentiels dans des installations dépassées.

Il est temps que ça change.



Le coût de l'inaction

Les prévisions de l'INSPQ annoncent un déclin de 3,3 % de la population de l'Abitibi-Témiscamingue d'ici 2050, alors que la région affiche le deuxième plus faible taux de chômage au Québec. Le problème n'est pas le nombre d'emplois non comblés, mais un sous-investissement chronique dans les infrastructures et les services essentiels qui freine notre capacité d'attirer, d'accueillir et de retenir la population.

L'urgence est réelle. Sans un rattrapage des investissements publics pour éliminer le déficit fiscal, le déclin démographique s'accroîtra, compromettant non seulement la vitalité de la région, mais aussi la capacité du Québec à développer ses ressources stratégiques et à maintenir sa croissance économique. Le coût de l'inaction dépassera largement les frontières de l'Abitibi-Témiscamingue.

Nos propositions

L'Abitibi-Témiscamingue demande un véritable plan de rattrapage des investissements publics, qui passe par un rehaussement des sommes versées à la région par l'ensemble des ministères. Notre demande n'est pas de recevoir la charité, mais bien l'équité. Nous ne demandons pas de recevoir plus que ce qui nous est dû, nous demandons à recevoir notre juste part.

Concrètement, cela signifie, dès maintenant, d'investir :



Dans des infrastructures de santé et un plan d'action régional robuste

afin de maintenir nos soins de proximité et assurer l'accès aux services dans le respect.



Dans les routes et le transport

afin de décroiser nos communautés et rattraper l'important déficit en maintien des actifs de manière à offrir un réseau fiable et sécuritaire.



Dans des infrastructures de qualité

notamment des infrastructures sportives et de loisirs, offrant des conditions de vie attractives et stimulantes.



Dans le logement

afin de répondre à la demande et favoriser l'établissement durable.



CONFÉRENCE DES PRÉFETS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Notre richesse, nos retombées

Priorité #2

Ressources naturelles

Les ressources naturelles de l'Abitibi-Témiscamingue apportent une contribution essentielle à l'économie du Québec. Nos minéraux, notre forêt et notre eau génèrent une grande richesse collective, mais nos communautés locales n'en bénéficient pas suffisamment. Il est impératif que dorénavant, les territoires impactés par l'exploitation des ressources naturelles puissent réellement en bénéficier.

- La région concentre 34,5 % de l'investissement minier québécois et génère, par ses entreprises privées, 1,7 G\$ en revenus fiscaux et parafiscaux. Pourtant, nos communautés, qui cohabitent avec l'activité minière et qui vivent avec ses impacts au quotidien, ne reçoivent que 1,5 à 2 % des redevances perçues par Québec, soit une infime part.
- Située sur la ligne de partage des eaux, la ressource aquifère de l'Abitibi-Témiscamingue constitue une richesse stratégique essentielle pour le Québec. L'eau qui y prend source ou qui y transite alimente des bassins versants dont les effets se font sentir bien au-delà de la région. Par sa capacité à protéger, surveiller et comprendre ses ressources hydriques, soit ses 22 000 lacs et rivières et ses nombreux eskers et moraines, l'Abitibi-Témiscamingue a développé une expertise unique. La région est d'ailleurs la seule au Québec à avoir fait de l'eau l'une de ses 5 priorités en occupation et vitalité du territoire.
- L'industrie forestière demeure un pilier de l'économie régionale, mais elle montre des signes de grande fragilité. L'Abitibi-Témiscamingue est passée de 25 usines en 2016 à 15 en 2026, tandis que la production québécoise de bois d'œuvre a reculé de 34 % depuis son sommet de 2016.

Il est temps que ça change.



CONFÉRENCE DES PRÉFETS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



Le coût de l'inaction

Sans mécanisme de redistribution adapté, une part importante de la richesse générée en Abitibi-Témiscamingue continuera de quitter la région, alors que les impacts dans nos communautés sont bien réels. Déjà, les effets de cette spirale se font sentir et risquent d'affaiblir le potentiel de notre région ainsi que sa contribution à l'économie du Québec.

Une redistribution plus équitable des redevances permettrait de réinvestir ici la richesse créée. C'est une vision de développement durable qui favoriserait un cercle vertueux : des milieux de vie plus attractifs, des infrastructures mieux adaptées, une plus grande capacité d'accueil pour les familles et les travailleurs, ainsi que le maintien de l'acceptabilité sociale.

Les solutions pour notre région



Un Fonds régional géré par la région, issu des redevances minières

Les préfets de l'Abitibi-Témiscamingue proposent la création d'un Fonds régional afin que la région reçoive 25 % des redevances minières perçues par le gouvernement du Québec sur les exploitations de l'Abitibi-Témiscamingue. L'objectif est simple : faire en sorte qu'une partie de la richesse extraite ici serve à bâtir ici.

Concrètement, ce fonds permettra :

- D'investir dans des projets structurants, notamment en matière de fierté territoriale et de lutte aux changements climatiques;
- De renforcer l'attractivité et favoriser l'occupation dynamique du territoire, notamment en agissant sur les impacts du navetage;
- D'assurer un développement responsable des ressources, avec des retombées plus visibles et plus durables localement;
- D'appuyer les communautés locales qui accueillent les activités minières afin qu'elles puissent répondre aux pressions exercées sur leurs infrastructures, leurs services et leurs milieux de vie.



Un soutien tangible et efficace pour la forêt

Pour le secteur des forêts, un plan d'action robuste du gouvernement du Québec est nécessaire afin de soutenir le secteur de la première transformation et le développement de la deuxième et troisième transformation en région. L'Abitibi-Témiscamingue est prête à innover et à contribuer aux solutions, mais elle a besoin de prévisibilité, de moyens et du cadre nécessaire pour investir, innover et assurer l'avenir de cette filière stratégique.



Un Fonds régional autonome sur l'eau

Nous proposons qu'une part significative des redevances versées par les entreprises utilisatrices de l'eau en Abitibi-Témiscamingue soit affectée à un fonds régional dédié. Ce fonds assurerait le financement durable de la recherche, du développement et de l'expertise ainsi que des initiatives de conservation, de protection et de mise en valeur des eaux de surface et souterraines de la région.

Des décisions ancrées dans les réalités régionales

Priorité #3

Une autonomie régionale réelle

En Abitibi-Témiscamingue, les décisions qui influencent directement le quotidien de nos citoyennes et citoyens ne correspondent pas à leur réalité. Elles sont prises sans aucune reconnaissance de nos spécificités régionales, et s'appuient généralement sur l'argument du poids démographique qui ne tiennent pas compte :

- D'un territoire de plus de 64 000 km², où les longues distances et près de 6 000 km de routes municipales et provinciales, rendent certains services inefficaces ou complexes à offrir.
- D'une région qui compte 7 communautés autochtones et 62 municipalités, dont 85 % qui regroupent de 100 à 2 000 habitants et qui n'ont ni la capacité financière ni les ressources administratives pour répondre aux exigences de plusieurs programmes gouvernementaux.



Avoir une voix dans le Québec

Au fil des années, nous avons perdu les leviers qui nous permettaient de faire valoir notre réalité. L'absence d'un représentant de l'Abitibi-Témiscamingue au Conseil des ministres pendant près de 4 ans a illustré de manière brutale et frappante les conséquences et limites de la centralisation des pouvoirs à Québec. Une région qui contribue autant à la prospérité d'une nation ne peut être reléguée au second plan lorsque viennent les décisions qui influencent son développement.

Les réalités de l'Abitibi-Témiscamingue ne peuvent être comprises et défendues par des instances éloignées du territoire. L'expertise territoriale a été graduellement écartée des lieux de décision, affaiblissant la capacité des régions à influencer les politiques publiques qui les concernent.

Il est temps que ça change.



CONFÉRENCE DES PRÉFETS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



Le coût de l'inaction

Lorsque Québec centralise les décisions, nous perdons notre voix, notre capacité d'autodétermination et une part de notre identité. Cela nuit directement à notre capacité d'attirer et de retenir des familles et des travailleurs, freine notre développement régional et limite notre contribution à l'économie du Québec.

À l'inverse, une véritable décentralisation permettrait de prendre des décisions en cohérence avec nos réalités et nos besoins, et ce, plus rapidement, afin d'offrir aux citoyens les services auxquels ils ont droit.



Les solutions pour notre région



Reconnaître officiellement le statut particulier de l'Abitibi-Témiscamingue

Nous demandons la reconnaissance officielle d'un statut particulier pour l'Abitibi-Témiscamingue au sein de l'État québécois, afin que les politiques publiques, les programmes gouvernementaux et les critères de financement tiennent compte de nos réalités territoriales et démographiques. Nous demandons que le Conseil du trésor, lors de l'élaboration des programmes, soit dorénavant tenu :

- d'adapter les programmes gouvernementaux aux réalités des régions éloignées;
- d'intégrer systématiquement les enjeux de distance, de dispersion de la population et de rareté de main-d'œuvre dans les décisions gouvernementales;
- d'accorder à l'Abitibi-Témiscamingue une plus grande marge de manœuvre pour développer des solutions adaptées à son territoire;
- d'assurer une équité réelle dans l'accès aux services publics et aux investissements gouvernementaux.



Donner un pouvoir à l'Abitibi-Témiscamingue dans l'État québécois

Nous demandons la désignation d'un secrétaire général associé ou d'un sous-ministre, qui sera nommé par le conseil des ministres et affecté exclusivement aux enjeux, défis et opportunités de l'Abitibi-Témiscamingue.

Ce rôle permettra de :

- porter notre réalité directement au cœur des décisions;
- assurer une meilleure coordination entre les ministères;
- accélérer le traitement des enjeux propres à notre territoire.
- renforcer les directions régionales des ministères et maintenir de véritables postes décisionnels en Abitibi-Témiscamingue.

Les directions régionales doivent être composées de décideurs qui vivent les réalités de la région, qui habitent le territoire et qui disposent des leviers nécessaires pour adapter les interventions gouvernementales aux besoins du milieu. Elles ne doivent pas agir comme courroies de transmission entre Québec et la région, mais comme de véritables pivots de l'action gouvernementale, capables de prendre des décisions, de coordonner les interventions et d'accélérer la mise en œuvre des priorités régionales.



Une reconnaissance des gouvernements de proximité

Le gouvernement doit reconnaître pleinement le rôle des MRC et des municipalités comme gouvernement de proximité et respecter leur expertise territoriale dans l'élaboration des politiques, des programmes et des décisions d'aménagement.



Alimenter le développement de la région

Priorité #4

Énergie

En Abitibi-Témiscamingue, l'accès à l'énergie est devenu un frein concret au développement de notre territoire. Sans renforcement du réseau, il est estimé qu'il reste environ 10 MW de capacité de raccordement disponible pour les nouveaux projets industriels dans la région.

L'incertitude entourant la disponibilité future de la capacité énergétique et des infrastructures de transport d'électricité risque de retarder certains projets industriels et de réduire l'attractivité de la région pour de nouveaux investissements.

Nos municipalités sont limitées dans leurs ambitions de développement, par la saturation des infrastructures de transport d'électricité. Qui plus est, notre région est trop souvent écartée des grandes planifications énergétiques – il suffit de penser à la décision d'Hydro-Québec d'avoir sciemment exclu la région sur le potentiel éolien, bien que plusieurs promoteurs l'estiment majeur et significatif et se disent prêts à investir.

De plus, en 2022, Hydro-Québec a suspendu son projet de développement de plus de 600 M\$ visant à renforcer le réseau de transport en Abitibi-Témiscamingue afin de soutenir la croissance de la demande et le développement économique.

Résultat : moins de projets, moins d'investissements, moins d'opportunités et moins de croissance économique pour l'ensemble du Québec. Une économie freinée non pas par un manque de ressources ou d'initiative, mais par un accès limité à l'énergie.

Il est temps que ça change.



CONFÉRENCE DES PRÉFETS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



Le coût de l'inaction

L'Abitibi-Témiscamingue est appelée à jouer un rôle central dans les grandes ambitions du Québec en matière d'autonomie énergétique, de souveraineté minérale et de transition écologique. Mais si les contraintes énergétiques persistent, notre capacité à saisir pleinement les occasions de développement demeurera limitée. Les besoins énergétiques associés aux futurs projets miniers et de transformation des minéraux critiques soulèvent déjà des préoccupations quant à la capacité du réseau régional à y répondre. Des projets porteurs pourraient être retardés ou abandonnés, des investissements se déplacer vers d'autres territoires et notre région se priver de retombées économiques importantes.

À l'inverse, en assurant un accès adéquat à l'énergie, nous donnons à l'Abitibi-Témiscamingue les moyens de contribuer pleinement à la prospérité du Québec.



Les solutions pour notre région

Nous devons donner à l'Abitibi-Témiscamingue les moyens énergétiques pour assurer son développement.

Nous demandons la mise en place d'un véritable plan énergétique régional, qui reconnaîtra pleinement le potentiel de notre territoire et qui aligne le développement énergétique avec nos ambitions économiques.

Cela passe par :



Le renforcement des infrastructures de transport d'électricité afin d'augmenter la capacité actuelle et future.



Le développement de nouveaux corridors énergétiques pour soutenir la croissance.



Une meilleure intégration de la région dans les stratégies énergétiques du Québec.



La reconnaissance concrète de notre potentiel notamment en matière d'énergie renouvelable.

Priorité #5

Occupation du territoire

Les citoyennes et citoyens de l'Abitibi-Témiscamingue vivent une réalité particulière. Leur région se distingue par un vaste territoire, une faible densité de population et des communautés éloignées les unes des autres. Ces caractéristiques, accentuées par la distance des grands centres et la nordicité, influencent fortement les conditions de vie et de développement.

Face à des défis structurels qui compromettent la capacité à attirer, accueillir et retenir sa population, le développement de milieux de vie vivants, accessibles et résilients constitue une condition essentielle à l'avenir de la région.

- La crise du logement constitue un frein important à notre développement. Depuis près de vingt ans, le taux d'inoccupation se situe largement sous le seuil d'équilibre, tandis que le prix des loyers ne cesse d'augmenter. Selon les données de la SCHL, le prix moyen des loyers en Abitibi-Témiscamingue a augmenté d'environ 35 % à 40 % entre 2020 et 2025, soit près de 7 % par année en moyenne. Malgré l'importance des besoins, la réalisation de projets d'habitation demeure difficile en raison des coûts de construction élevés, de la faible rentabilité des projets immobiliers en région et du manque d'outils adaptés à la réalité des milieux éloignés.
- À cet enjeu s'ajoute la fragilité de plusieurs services essentiels. L'accès à des soins de proximité, à des places en services de garde suffisantes et à des établissements d'enseignement est indispensable pour maintenir la vitalité de nos communautés. Or, ces services font face à des pressions persistantes et peinent à répondre pleinement aux besoins de la population.
- Dans un contexte de concurrence accrue entre les territoires pour attirer la population et la main-d'œuvre, le gouvernement du Québec doit reconnaître que la vitalité des régions passe par des investissements adaptés à leurs réalités. C'est une condition essentielle à la croissance démographique et à la prospérité durable de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le navettage

Le navettage occupe une place grandissante dans plusieurs territoires de l'Abitibi-Témiscamingue, particulièrement dans les secteurs liés aux activités minières et forestières. Ce phénomène en hausse devient une source de pression sur le développement local, le logement et les infrastructures municipales. Les routes, les stationnements, les installations liées à la gestion des matières résiduelles et les réseaux d'aqueduc et d'égout subissent une usure accrue sans que les municipalités puissent compter sur des revenus fonciers forts, fiables, durables et additionnels pour absorber ces coûts. Selon l'étude sur les impacts économiques, sociaux et environnementaux du Conseil des partenaires du marché du travail de l'Abitibi-Témiscamingue réalisée par le Groupe DDM, 37 % des répondants ont mentionné qu'un accès facilité à la propriété serait parmi les mesures incitatives proposées aux navetteurs qui favoriseraient leur établissement dans la région.

Il est temps que ça change.





Le coût de l'inaction

Si rien ne change, notre région risque de voir s'accroître des défis déjà bien réels. Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre, de déclin démographique et de recours croissant au navetage, c'est notre capacité à maintenir la vitalité de nos milieux, à soutenir nos entreprises et à assurer le développement durable de la région qui est compromise. Sans investissements soutenus dans le logement, les infrastructures collectives, les services publics et la mobilité, adaptés à notre réalité territoriale, il deviendra de plus en plus difficile d'assurer la vitalité et l'occupation durable de l'Abitibi-Témiscamingue.



Cinq solutions pour la vitalité de notre région



1. Protéger et renforcer les services de proximité

Le prochain gouvernement québécois devra reconnaître le rôle essentiel du milieu communautaire en lui offrant les ressources nécessaires pour remplir sa mission. Il devra également soutenir le maintien et le développement de services de santé et de services sociaux de proximité adaptés aux réalités régionales. Un engagement accru et prévisible envers ces acteurs est indispensable pour assurer l'accès à des services de qualité, renforcer le filet social et contribuer à la vitalité de nos communautés.



2. Améliorer la mobilité en région

L'Abitibi-Témiscamingue doit pouvoir développer des solutions de transport intrarégional adaptées aux réalités de son territoire; il faut décloisonner les communautés, faciliter les déplacements entre les différents pôles et améliorer l'accès aux services, à l'emploi et aux études. Cela passe par une offre de transport innovante, financée à la hauteur de ses besoins.



3. Soutenir l'établissement durable par des mesures structurantes

- Il est urgent et essentiel d'augmenter significativement le nombre de places en services de garde, identifié comme un frein majeur à l'installation ou la rétention de familles dans la région.
- Nous demandons la mise en place d'initiatives d'aide à l'établissement, notamment un programme d'accès à la propriété adapté à nos réalités régionales pour permettre aux familles de s'établir dans la région.



4. Appuyer l'éducation et la formation

- Nous ne devons pas seulement assurer la pérennité des établissements d'enseignement, mais renforcer et soutenir leur rôle stratégique, notamment en région, où ils constituent des moteurs d'attractivité et d'innovation.
- La mise en œuvre du programme de médecine de l'UQAT, un projet structurant qui vise à améliorer l'accès aux soins de première ligne, est absolument requise et impérative afin d'accroître le nombre de médecins de famille et de favoriser leur établissement durable en région.



5. Reconnaître le potentiel de l'immigration en région

Le prochain gouvernement devra reconnaître l'immigration comme un levier stratégique de développement régional structurant et accorder à l'Abitibi-Témiscamingue une plus grande autonomie et flexibilité dans la planification de l'immigration. L'Abitibi-Témiscamingue regorge d'histoires à succès depuis des décennies : nous avons la capacité et la volonté d'attirer, d'accueillir et de retenir durablement les nouveaux arrivants, en réponse à nos besoins démographiques, économiques et sociaux.

